



CHS du jeudi 24 novembre 2022

Lycée Saint-John Perse - Pau

Fiche d'émargement

09 membres sont présents.

### Ouverture et début de la CHSCT à 17h55

---

La CHS se déroule dans les conditions normales de sa composition statutaire.

### Présentation de l'ordre du jour

- Bilan de l'exercice incendie du 1<sup>er</sup> trimestre
- Bilan sur l'exercice PPMS Alerte Intrusion-Attentat .
- Programme annuel de prévention
  
- Questions diverses.

### I. Bilan des exercices de mise en sûreté réalisés depuis le début de l'année.

Conformément aux préconisations, des exercices de mise en sûreté ont été mis en œuvre en début d'année.

- **Exercice « incendie ».**

Le temps d'évacuation a été trop long 3 min 45 (préconisation de 3'). Si l'évacuation s'est effectuée dans le calme, une très forte averse a très fortement ralenti la sortie des élèves qui ne se sont pas rassemblés aux points attendus notamment dans la cour où les élèves sont restés sous le préau (il est rappelé que les regroupements ne doivent pas se faire à proximité immédiate des bâtiments. Il faut maintenir une distance de sécurité). De même, le flux étant ralenti et les élèves ne pouvant pas circuler sous la pluie battante, certaines classes n'ont pas emprunté les chemins d'évacuation préconisés. L'appel des élèves dans ce cadre n'a pas été réalisé de façon satisfaisante.

Par ailleurs, un problème technique sur le nouveau SSI (système de sécurité incendie qui a été installé cet été et validé par une commission communale de sécurité à la rentrée) a été détecté au niveau de la temporisation d'un déclencheur manuel. Ce problème a été réglé le soir même par l'intervention du prestataire.

Pour information, conformément à la réglementation l'activation du SSI déclenche le signal sonore d'évacuation et la fermeture des portes coupe-feu (ce qui n'était pas le cas du précédent dispositif). Les portes coupe-feu se ferment dès le déclenchement, le signal sonore 3 minutes après (c'est le signal sonore qui doit déclencher l'évacuation). Il est à noter également que la salle de musculation et la Maison de Lycéens (Foyer) disposent de systèmes autonomes non reliés au système d'évacuation du bâtiment principal.

Compte tenu de bilan très peu satisfaisant de cet exercice lié essentiellement aux conditions extérieures défavorables, un nouvel exercice sera réalisé rapidement au début du 2<sup>ème</sup> trimestre.

➤ **Un exercice de mise en sûreté qui porte sur le thème l'intrusion-attentat.**

Ce matin, le 24 novembre 2022 entre 10h30 et 10h55 un exercice de mise en sécurité des élèves et personnels s'est déroulé au lycée. Cet exercice avait pour objet de s'assurer que chacun développe les réflexes spécifiques à la situation d'une intrusion dans l'établissement de personnes extérieures en vue de commettre un acte terroriste ou violent.

**Au regard des observations et premiers retours des enseignants**

861 élèves et 75 personnels étaient présents dans l'établissement. Deux classes étaient en EPS. 101 élèves n'avaient pas cours, les 1ere STMG et deux classes de BTS étaient en stage. Le système d'alerte avec message vocal « Alerte intrusion » n'est pas assez audible. Ce point avait été signalé dans certaines salles l'an dernier. Très peu de problème « techniques » ont été signalés (une serrure qui ne ferme pas, pas de hauts parleurs dans le local agents...). L'occultation des fenêtres avec la fermeture centralisée à l'échelle de l'établissement s'est très bien effectuée et donne satisfaction.

Les élèves et adultes ont globalement bien suivi les consignes et pris l'exercice au sérieux. 3 ou 4 classes n'ont pas respectée le silence sur la quarantaine en activité. – Il est à noter que la désactivation des téléphones n'est pas toujours suivie mais la consigne semble avoir été mieux respectée que l'an dernier (*Il n'est pas nécessaire de les faire éteindre, il suffit juste qu'ils soient sur silencieux*).. Dès l'activation du signal d'alarme, les personnels et les élèves ont bien le réflexe de se mettre à l'abri en se confinant. Les élèves présents dans l'agora ou le préau ont été pris en charge par la vie scolaire. Aucun n'a été oublié. Tous les élèves ont pu être pris en charge même ceux qui étaient présents dans l'Agora avec une bonne organisation des personnels de vie scolaire. Un groupe a pris la fuite par cour pour se mettre à l'abris derrière les bâtiments.

Le recensement des adultes et élèves a été effectué de façon satisfaisante avec les SMS. Une salle seulement, comme l'an dernier, n'a pas communiqué avec la cellule de crise. Les personnels non-enseignants ont bien informé la cellule de crise. Ce système permet d'établir rapidement une communication entre la cellule de crise et les différentes salles de confinement. Les messages ont été clairs et ont bien respecté la consigne.

Quelques points devront retenir notre attention :

- **Augmenter le volume du signal d'alarme ou changer le type de signal en ajoutant au message parlé un signal sonore.**
- L'absence de vidéosurveillance reste gênante dans ce type d'exercice (surveillance des circulations extérieures pour suivre les élèves qui s'enfuient ou le déplacement d'intrus)
- Au regard du bruit entendu dans quelques salles, une information préalable sur l'importance de l'exercice pourrait être effectuée dans les classes. Il faut renforcer la sensibilisation des élèves.
- Il faudrait deux zones de commandes pour déclencher l'alerte loge et bureau du proviseur par exemple.
- La loge est un lieu sensible qu'il faudrait mieux sécuriser.

Une question est posé sur le PPMS concernant la mise en sécurité face aux risques chimiques, climatiques... M Drappier répond que des exercices spécifiques peuvent être effectués. Il indique que les exercices consistent juste en un confinement qui est plus simple que pour celui de l'intrusion. En effet, il n'est pas nécessaire de se barricader ni de se cacher ou fuir.

<b>II. Programme annuel de prévention des risques.</b>
--

M Drappier indique que comme le prévoit la réglementation, un DUER a été initié dans l'établissement. Il recense les risques potentiels observables dans l'établissement. Ce document unique doit notamment contribuer à l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, lequel fixe la liste détaillée des mesures à prendre au cours de l'année à venir (mise en œuvre de formations, changement d'équipement, travaux...). Mme Champeau et M Devillebichot expliquent qu'ils ont peu avancé sur le sujet qu'il reste des recensements à faire dans certains secteurs de l'établissement notamment au regard de l'absence de M Pouguet (agent de prévention).

## Rappel des Points évoqués l'an dernier

- Le remplacement d'un grillage en mauvais état côté rue Jules Ferry est également prévu (demandé depuis un an). **Réalisé.**
  - Cela n'est pas de la compétence directe du lycée mais le chemin Barincou et l'intersection avec la rue Jules Ferry, sont mal éclairés, pas de trottoirs... Cette zone est dangereuse. M Drappier l'avait signalé lors de rencontre avec la mairie et la Police. **Il a été répondu que des travaux de réaménagements au cours de l'année 2023 sont prévus..**

A ce sujet, lors du dernier CA les parents d'élèves ont signalé que la circulation était dangereuse aux abords du lycée. M Drappier indique en avoir parlé à la mairie, des contrôles seront effectués par la police et la ville à prévu de faire repeindre tous les passages piétons.
- Une étude pour créer un garage à deux-roues couvert est en cours pour le réaménagement de la zone (qui a été impactée par les travaux de la salle de musculation) , réfection du sol (racines dangereuses...) à la place de l'actuelle parking à vélos. **Un garage à vélo couvert devrait être construit.**

## Problème cette année, à prévoir

- Le sol de nombreuses salles est à revoir, notamment au niveau des carrelages qui se dégradent ou de dalles plastiques fortement usées. La région est informée de la situation, un point précis devra être effectué pour les salles qui posent des problèmes de sécurité.
- Une fuite est notée au niveau du carrelage de l'escalier qui monte au 3 étage. M Devillebichot indique que des travaux sont encore à effectuer sur les toits terrasses ou certaines canalisations.
- Une réflexion doit être menée sur la rénovation de nombreuses peintures très vieillissantes dans l'établissement (La région ne finance plus pour le moment ces travaux)

## Questions diverses.

### Convention Région : « Pour une bonne gestion conjointe de la prévention des risques professionnels »

Monsieur Drappier informe les membres de la CHS qu'il présentera pour vote au prochain conseil d'administration la signature d'une convention cadre spécifique entre la région Nouvelle-Aquitaine et les lycées « Pour une bonne gestion conjointe de la prévention des risques professionnels ».

Le **chauffage** fonctionne correctement. M Drappier rappelle que la température est fixée à 19°C comme cela l'était depuis plusieurs années.

Pour des raisons économiques, les horaires d'allumage de l'éclairage extérieur au sein du lycée ont été revus. Ils sont allumés moins longtemps et adaptés aux différentes de l'établissement. M Drappier invite les personnels de lui indiquer si cette adaptation pose des problèmes de sécurité (à ce jour, il n'y a eu aucune retour).

La séance est levée à 18h45.

JC Drappier

